

La SDE confirmée dans son mandat

[MRC Les Appalaches](#) | Thetford Mines - Mardi, 8 décembre 2015

Développement économique, SDÉ

Le préfet de la MRC, Paul Vachon, se réjouit de l'autorisation reçue du MAMOT de confier, par une entente de délégation de compétences en développement économique, les pouvoirs qui lui sont conférés, en vertu de l'article 126.2 de la loi sur les compétences municipales (LCM), à la Société de développement économique de la région de Thetford (SDE).

« Cette décision est conforme à la volonté des maires, exprimée par résolution unanime en mai dernier et réitérée le 18 novembre, de confier l'exercice de nos compétences en matière de développement local, incluant le soutien à l'entrepreneuriat à notre CLD (SDE). C'est un pas de plus dans la bonne direction, dans le but de compléter la réorganisation et de stabiliser nos services de développement », explique monsieur Vachon.

La nouvelle gouvernance, instaurée par le gouvernement du Québec, donne le choix aux MRC de déléguer à une autre organisation l'exécution de leur compétence en matière de développement économique local et de soutien à l'entrepreneuriat.